

CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

Procès-verbal de la septième assemblée générale annuelle des membres en date du mercredi 6 juin 2007 à 19h tenue à Saint-Henri, où les membres suivants étaient présents :

André Lavallée, *municipalité de Saint-Anselme (MRC de Bellechasse)*;
 Clément Morin, *municipalité de Saint-Isidore (MRC de La Nouvelle-Beauce)*;
 Cosmin Vasile, *Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches*;
 Donald Lemelin, *Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation*;
 François Duchesneau, *Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent* ;
 Ghislain Provençal, *Comité de restauration de la rivière Etchemin* ;
 Hervé Audet, *Syndicat de l'UPA Kennedy*;
 Jean-Guy Breton, *Municipalité de Lac-Etchemin (MRC Les Etchemins)*;
 Jean-Yves Turmel, *Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras*.
 Julien Roy, *Syndicat de l'UPA Dorchester Nord*;
 Linda Deschênes, *Fédération de l'UPA de Beauce*;
 Marie-Josée Racine, *Conseil de bassin de la rivière Etchemin*;
 Martin Boutin, *Syndicat des producteurs de porcs de la région de Québec*;
 Michel Tardif, *Municipalité de Saint-Henri (MRC de Bellechasse)*;
 Pascal Sarrazin, *Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs*;
 Simon Giguère, *Syndicat des producteurs de boisés de la Beauce*;
 Véronique Brisson, *Comité de restauration du lac Dion* ;

1. Accueil et inscription des participants

- Monsieur Duchesneau souhaite la bienvenue tous les participants et présente Mme Linda Deschênes.

2. Présentation de Mme Deschênes

- L'assemblée générale annuelle inclue une présentation spéciale. En effet, Mme Linda Deschênes de la fédération de l'UPA de la Beauce nous entretient sur son projet de sortie des animaux des cours d'eau.

3. Ouverture de l'assemblée

- La séance est ouverte à 19h45. Monsieur François Duchesneau, président, remercie tous les membres du Conseil de bassin de la rivière Etchemin ainsi que les nouveaux participants qui se sont joints ce soir;
- Il s'agit de la septième assemblée générale annuelle du Conseil de bassin de la rivière Etchemin depuis l'assemblée de fondation qui s'est tenue le jeudi 7 décembre 2000.

4. Présentation des administrateurs du CBE et du personnel

- Monsieur Duchesneau demande à tous les participants de bien vouloir s'inscrire sur la fiche d'inscription en circulation.
- Ce dernier demande aussi aux participants de se présenter en faisant un tour de table.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Le Président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation :
 1. Accueil et inscription des participants
 2. Présentation de Mme Linda Deschênes, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Beauce : « Projet de sortie des animaux des cours d'eau ».
 3. Ouverture de l'assemblée et présentation de la corporation
 4. Mot de bienvenue du président et présentation des administrateurs du CBE et du personnel
 5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 6. Présentation des états financiers vérifiés 2006-2007
 7. Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2007-2008
 8. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 13 juin 2006
 9. Adoption du rapport d'activité 2006-2007
 10. Adoption du plan d'action 2007-2008
 11. Adoption des prévisions budgétaires 2007-2008

- 12. Élection d'un président et secrétaire d'élection
- 13. Élection des administrateurs et du Comité exécutif par collège électoral
- 14. Varia
- 15. Levée de l'assemblée

- Il est proposé par Michel Tardif d'ajouter un point en varia concernant l'appel de propositions pour le nouveau programme de l'UPA, de la Fondation de la faune, du MDDEP et d'Agriculture Canada.
- Il est proposé par Véronique Brisson d'ajouter un point au varia sur l'offre d'emploi d'été en sein du CRLD.
- Il est proposé par Martin Boutin d'ajouter un point au varia au sujet d'une demande de résolution.
- Il est proposé par Jean-Yves Turmel d'ajouter un point au varia au sujet des poursuites abusives.

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Breton, APPUYÉ par Ghislain Provençal, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

6. Présentation des états financiers vérifiés (2006-2007)

- Monsieur Raymond Godbout de la firme de vérificateurs comptables Lemieux-Nolet procède à la lecture des états financiers vérifiés pour la période allant du mois d'avril 2006 à la fin mars 2007.

Il est PROPOSÉ Michel Tardif, APPUYÉ par Clément Morin, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les états financiers vérifiés de la CORPORATION effectués par la firme Lemieux-Nolet pour l'année financière 2006-2007 soient acceptés tel que présentés.

7. Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2007-2008

- Résolution 2007-06-16-01 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR DES LIVRES DE LA CORPORATION

Il est PROPOSÉ par Michel Tardif, APPUYÉ par Jean-Guy Breton et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les services de Monsieur Raymond Godbout de la firme Lemieux-Nolet soient retenus pour la vérification des livres de la CORPORATION au 31 mars 2008.

8. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 13 juin 2006

Il est PROPOSÉ par Véronique Brisson, APPUYÉ par Simon Giguère D'ADOPTER À L'UNANIMITÉ le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du Conseil de bassin de la rivière Etchemin tenu le 13 juin 2006 à Saint-Henri, tel qu'il a été présenté.

9. Adoption du rapport d'activité annuel 2006-2007

- Monsieur François Duchesneau effectue la lecture du Message du président (voir pages 2 du Rapport d'activité 2006-2007) ;
- Ce dernier résume les activités réalisées au cours de l'année (voir rapport d'activité 2006-2007).

Il est PROPOSÉ par Clément Morin, APPUYÉ par Michel Tardif, D'ADOPTER À L'UNANIMITÉ le rapport d'activité 2006-2007 du Conseil de bassin de la rivière Etchemin.

10. Adoption du plan d'action 2006-2007

- Monsieur François Duchesneau présente les activités qui seront réalisées au cours de l'année 2007-2008 (voir le document de l'Assemblée générale annuelle 2007, page 8).
- Jean-Guy Breton suggère d'ajouter la réalisation du nouveau plan du MDDEP sur les cyanobactéries.
- Michel Tardif propose l'ajout du dépôt d'une demande au programme de l'UPA, de la Fondation de la faune, du MDDEP et d'Agriculture Canada pour un sous-bassin de la rivière le Bras.

- Résolution 2007-06-06-02 ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2006-2007

Il est PROPOSÉ par Ghislain Provençal, APPUYÉ par Michel Tardif et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le plan d'action pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2008 soit accepté tel que modifié.

11. Adoption des prévisions budgétaires 2007-2008

- Madame Racine, directrice générale adjointe de la CORPORATION, présente aux membres les prévisions budgétaires pour la présente année qui se terminera le 31 mars 2008. Il est prévu un surplus d'environ 16 000 \$, du au fait que le CBE n'aura pas d'employé(e) au cours de l'été 2007.
- François Duchesneau ajoute que le 1 500\$ prévu pour l'impression du SymbiOse devra être ajouté au 16 000\$ de surplus, puisque le bulletin de liaison sera uniquement distribué électroniquement.
- Résolution 2007-06-06-03 ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2007-2008

Il est PROPOSÉ par Martin Boutin, APPUYÉ par Ghislain Provençal et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le budget prévisionnel pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2008 soit accepté tel que modifié.

12. Élection d'un président et secrétaire d'élection

- Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Breton, APPUYÉ par François Duchesneau et ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Que Donald Lemelin agisse à titre de président d'élections et que Marie-Josée Racine soit la secrétaire d'élections.

13. Élection des administrateurs et du Comité exécutif pour l'année 2007-2008

Madame Marie-Josée Racine, directrice générale adjointe du CBE, présente les postes en élection cette année ainsi que les postes toujours vacants à ce jour.

Sont élus par les membres du *Conseil de bassin de la rivière Etchemin* pour occuper les postes en élection ou vacants, les personnes suivantes :

Secteur Municipal :

Représentants du groupe municipal : (sans élection)

Lise Rattée, municipalité de Saint-Nérée (MRC de Bellechasse)

Secteur Économique :

Représentants du groupe agricole :

Martin Boutin, Syndicat des producteurs de porcs de Québec

Hervé Audet, Syndicat de base de l'UPA Kennedy

Représentants du groupe récréo-touristique, industrie et commercial :

Linda Goupil, Lagacé, Goupil et Lacasse, avocats.

Jean-Yves Turmel, Ferme du Sud Inc.

Secteur Communautaire :

Représentants du groupe environnement :

François Duchesneau, Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent

Alexandre Bélanger, Comité de restauration de la rivière Etchemin

Représentants du groupe socio-communautaire :

Marc Brochu, Commission scolaire des Navigateurs

Représentants du groupe citoyen :

Sylvain Hélie, citoyen de Saint-Isidore (à confirmer)

- Il a été convenu par les administrateurs du CBE et, tel que spécifier dans l'article 7.03 des Statuts et règlements, de nommer au poste de :

Président

Proposé par Michel Tardif et secondé par Clément Morin, François Duchesneau accepte sa nomination.

Vice-président

Proposé par Martin Boutin et secondé par Jean-Guy Breton, Michel Tardif accepte sa nomination ;

Secrétaire -trésorier

Proposé par François Duchesneau et secondé par Clément Morin, Marc Brochu accepte sa nomination ;

Directeurs

Proposé par François Duchesneau et secondé par Michel Tardif, Martin Boutin accepte sa nomination ;

Proposé par Michel Tardif et secondé par Jean-Guy Breton, Clément Morin accepte sa nomination

Proposé par Michel Tardif et secondé par François Duchesneau, Linda Goupil accepte sa nomination.

14. Varia

A. Appel de projet pour le nouveau programme Projets collectifs de gestion intégrée de l'eau en sous-bassins versants agricoles

Michel Tardif explique l'appel de propositions pour le projet de l'UPA, de la Fondation de la faune, du MDDEP et d'Agriculture Canada. Il informe les participants du sous-bassin retenu selon les critères d'éligibilité et de la collaboration entre le CBE et le CMVRLB. Il demande une résolution afin d'être nommé comme personne responsable du projet pour le CBE en l'absence de Marie-Josée Racine et de Carole Rouillard. Un responsable de projet doit être déterminé par l'organisme à la dernière page du formulaire de description du projet.

Résolution 2007-06-06-04 NOMINATION DE MICHEL TARDIF COMME RESPONSABLE DE PROJET

Il est PROPOSÉ par Jean-Yves Turmel, APPUYÉ par Martin Boutin et ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Que Michel Tardif agisse à titre de responsable de projet dans le cadre du dépôt d'une demande au *Plan d'action concertée 2007-2010 sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse*.

B. Programme d'aide aux producteurs agricoles favorisant la pratique du semis direct

Martin Boutin donne des explications sur une aide anciennement disponible pour les agriculteurs afin de les supporter dans la mise en place de la pratique du semis direct. Il croit que cette pratique limite beaucoup l'érosion des sols et favorise une meilleure qualité de l'eau. Cette aide devrait être à nouveau offerte par le MAPAQ.

Résolution 2007-06-06-05 DEMANDE DE REMISE EN VIGUEUR D'UN PROGRAMME D'AIDE AUX AGRICULTEURS

COMPTE TENU que la qualité de l'eau de la partie avale du bassin versant de la rivière Etchemin est fortement affectée par l'activité humaine, dont l'agriculture ;

COMPTE TENU qu'il a été priorisé dans le Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin, en concertation avec tous les acteurs du milieu, d'améliorer la qualité de l'eau;

COMPTE TENU que la pratique du semi direct est une solution tout indiquée à la diminution de l'érosion des sols agricoles;

COMPTE TENU qu'un programme d'aide financière aux agriculteurs pour l'implantation du semis direct a cessé d'exister;

COMPTE TENU que ce programme n'a duré que deux ans et que cette période n'est pas suffisante à l'implantation de la pratique du semis direct;

Il est PROPOSÉ par Martin Boutin, APPUYÉ par Julien Roy et RÉSOLUE À L'UNANIMITÉ

Qu'une demande soit faite au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à Agriculture Canada, au ROBVQ et aux députés provinciaux et fédéraux, que le programme de subvention auprès des agriculteurs pour la pratique du semis direct soit remis en vigueur.

C. Poursuites abusives suites à la dénonciation d'infractions environnementales

Jean-Yves Turmel explique sa situation (dénonciation d'un voisin délinquant et poursuite judiciaire). Il explique que ces délinquants noircissent la réputation des agriculteurs, que le MDDEP n'a pas les effectifs, ni les moyens de faire respecter la loi, que le montant des amendes n'est pas assez dissuasif et que les délais pour les payer sont trop longs (~4 ans). M. Turmel aimerait que le CBE se penche sur la question pour l'aider à trouver des solutions. Michel Tardif propose d'en discuter en Comité exécutif, avec le CRÉCA, le ROBVQ et le CRRE.

Il est PROPOSÉ par Jean-Yves Turmel, APPUYÉ par Martin Boutin et RÉSOLUE À L'UNANIMITÉ

Que le dossier des poursuites abusives soit discuté lors d'un prochain Comité exécutif du CBE.

D. Embauches d'été pour la revégétalisation des berges du lac Dion

Véronique Brisson explique que le CRLD a reçu une subvention pour engager deux étudiants pour la végétalisation des berges du lac au cours de l'été 2007. Elle demande aux participants de la contacter si jamais l'un d'eux connaissait un ou des candidats intéressés aux postes.

E. Motion de félicitations à Marie-Josée Racine

Il est PROPOSÉ par François Duchesneau, APPUYÉ par Michel Tardif et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'exprimer à Marie-Josée Racine, directrice générale adjointe de la Corporation, leurs félicitations pour la qualité de son travail au cours de son mandat au CBE.

F. Motion de félicitations au Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE)

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Breton, APPUYÉ par Jean-Yves Turmel et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'exprimer au CRRE leurs félicitations pour leur excellent travail et pour tous les prix remportés.

G. Motion de félicitations à Jean Landry, nouveau président du ROBVQ

Il est PROPOSÉ par Michel Tardif, APPUYÉ par François Duchesneau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'exprimer à Jean Landry leurs félicitations pour sa nomination comme président du ROBVQ.

15. Levée de l'assemblée

Sous PROPOSITION de Martin Boutin, APPUYÉ par Michel Tardif, la levée de la septième assemblée générale annuelle du Conseil de bassin de la rivière Etchemin est ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ. La réunion est levée à 21h15.

Marie-Josée Racine, secrétaire de la réunion